VIDE GRENIER du samedi 17 mai 2025



LA TIRELIRE, APE de l'École de Bourdeaux

Madame, Monsieur,

L'association des parents d'élèves La Tirelire organise un VIDE GRENIER qui, comme chaque année, se tiendra au **Parc de la Recluse – ou parc des médecins**.

Réservation d'un emplacement : par téléphone au 06 12 82 83 77 ou par mail à <u>latirelire.asso@gmail.com</u> ou directement sur place le jour de la manifestation dans la limite des places disponibles.

Réglementation du vide grenier

Article 1 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription et sont validés uniquement après règlement sur place.

Article 2 : Chaque exposant doit présenter son récépissé de réservation pour obtenir un emplacement.

Article 3 : Toute installation hors des emplacements attribués est interdite. Les trottoirs doivent rester dégagés pour faciliter la circulation des habitants.

Article 4 : Les places réservées non occupées à 9h seront réattribuées.

Article 5 : Une fois installé, le véhicule de l'exposant doit être garé dans un parking prévu à cet effet.

Article 6 : Les exposants doivent respecter l'aménagement prévu par les organisateurs et ne peuvent modifier leur emplacement.

Article 7 : Les emplacements doivent être libérés au plus tard à 18h.

Article 8 : Les exposants sont responsables de la propreté de leur emplacement et doivent utiliser les poubelles mises à disposition.

Article 9 : Seuls les objets personnels et usagés peuvent être vendus. La revente d'objets achetés en vue de la revente est interdite.

Article 10 : Les exposants sont responsables de leurs objets et des litiges éventuels (pertes, vols, casses, etc.). Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables.

Article 11 : Tout participant s'engage à respecter ce règlement. En cas de non-respect, l'exposant pourra être exclu de la manifestation.

<u>L'association se réserve le droit de modifier l'organisation des attributions d'emplacements.</u>



Signature:

BULLETIN DE RÉSERVATION

Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025

Nom :	Préno	m :	
Mail : Tél :			
Adresse complète :			
Je sous	ssigné(e)		
•	Reconnais avoir pris connaissance du rè Joins à mon inscription la photocopie re Déclare sur l'honneur ne pas être com objets personnels et usagés conformés Commerce.	cto verso de ma carte d'identité. merçant et vendre uniquement des	
Montant : mètres x 3,00 euros = euros			
Règlen	nent :		
•	Chèque n° : Espèces :	Banque :	



QUITTANCE DE RÉSERVATION

Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025



QUITTANCE DE RÉSERVATION

Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025

e soussigné(e),	Je soussigné(e),
en ma qualité de de l'association La Tirelire,	en ma qualité de de l'association La Tirelire
certifie que la somme de euros a été reçue de la part de	certifie que la somme de euros a été reçue de la part de
M./Mme,	M./Mme,
en foi de quoi nous confirmons la réservation de votre emplacement pour le	en foi de quoi nous confirmons la réservation de votre emplacement pour l
vide-grenier du 17 mai 2025.	vide-grenier du 17 mai 2025.
ait à BOURDEAUX, le/2025	Fait à BOURDEAUX, le/2025
Pour l'association des parents d'élèves La Tirelire	Pour l'association des parents d'élèves La Tirelire

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.